

MAAD9³

Projet 2009



Dir. Dév.Cult.
Musiques Actuelles

MAAD9³

Siège social : Le Deux Pièces Cuisine 42 av Paul Vaillant-Couturier 93150 Le Blanc-Mesnil

Bureau : 4 av de la division Leclerc 93300 Aubervilliers

téléphone : 01 43 11 25 02 fax : 01 43 11 25 01 email : maad93@free.fr

blog : <http://blog.maad93.org> siret : 493 425 169 00015

SOMMAIRE

<u>Avant propos</u>	2
<u>Présentation</u>	3
<u>I Diffusion et actions culturelles</u>	4
1) L'Equaliseur	4
2) Artistes en permanence : donner la parole pour mieux comprendre les pratiques	4
3) MAAD'genda	4
<u>II Formations et professionnalisation</u>	5
1) Formation continue des équipes	5
1.1 Tournée des équipes : pour une connaissance de son secteur professionnel au niveau départemental et régional	5
1.2 Régisseurs de studios	5
2) Accompagnement des musiciens	6
2.1 Développer les résidences de création et d'implantation d'artistes professionnels	6
2.2 Encadrer des groupes en voie de professionnalisation	6
2.3 Soutenir les groupes amateurs	7
3) Formation artistique et culturelle des jeunes en milieu scolaire	8
<u>III Mutualisation et observation</u>	8
1) Un état des lieux permanent	8
2) Mutualisation des données et des outils de gestion	9
<u>En guise de conclusion : structuration du réseau MAAD 93</u>	10

AVANT PROPOS

Depuis sa création en 2006, MAAD 93 a prouvé la nécessité d'une organisation en réseau. Si l'existence de l'association s'avère légitime, les actions portées par MAAD 93 sont quant à elles primordiales pour le développement des musiques actuelles et amplifiées au niveau départemental: mise en relation concrète des lieux corroborée par tous ; aptitude à la construction de projets départementaux d'envergure comme L'Equaliseur ; création de nouvelles connexions entre les équipes professionnelles des lieux et entre les musiciens jusque là inexistantes ; communication simple et efficace grâce à un agenda de poche édité à 12 000 exemplaires, à la fois plébiscité par les publics et par les salles.

Le MAAD 93 est un outil facilitateur pour les lieux de toutes tailles, permettant d'entreprendre des actions culturelles et des projets de création transversaux sans précédent car relevant pour la première fois d'une orientation commune, partagée et mutualisée.

Ce réseau, fortement implanté sur le territoire départemental de Seine Saint Denis, permet de soulever de manière concrète les questions liées à un secteur culturel en mutation. Il apporte ainsi des réponses de terrain aux problématiques attachées à la formation continue des équipes culturelles, à l'accompagnement des pratiques musicales, à l'aide à la création et à la prise en compte de la diffusion musicale.

Malgré un projet global d'utilité publique, les actions portées depuis trois années par MAAD 93 ont été réalisées avec des moyens extrêmement réduits. Notre association tient donc à solliciter le soutien des instances départementales, régionales, nationales et des institutions professionnelles pour que ce réseau de lieux de musiques actuelles soit considéré comme les structures franciliennes similaires.

PRESENTATION

Coordonner une quinzaine de structures (Annexe 1) qui œuvrent quotidiennement auprès des musiciens et des publics, telle est la démarche de ce réseau départemental. Les actions de MAAD 93 permettent aux structures partenaires d'optimiser leurs engagements dans une mission de service public, de valoriser leurs fonctionnements, leurs spécificités et leurs fonctions complémentaires dans une logique de mutualisation de moyen (humain et financier).

Les structures que représente MAAD 93 défendent des projets culturels attachés à l'accompagnement des pratiques, à la création et à la diffusion des musiques actuelles / amplifiées sur le territoire départemental. MAAD 93 se place comme force de proposition afin que le développement de ce secteur soit identifié de manière concrète, et a fortiori, mieux compris et structuré grâce au travail d'équipes professionnalisées.

Dans ses statuts figurent les objectifs suivants :

- *Contribuer à la réflexion locale sur la place des musiques actuelles amplifiées, les modes de fonctionnement et les rôles complémentaires des lieux en ce domaine*
- *Contribuer à l'amélioration des réponses proposées en matière d'accompagnement des pratiques musicales, de diffusion d'artistes amateurs et professionnels, de croisements des publics et de formation des encadrants*
- *Réaliser toute action de communication visant à promouvoir les actions du réseau de lieux de musiques actuelles*
- *Développer les partenariats et rechercher les soutiens nécessaires*

Les projets des lieux du MAAD 93 s'inscrivent sans ambiguïté dans le champ de la Culture. Ceux mis en place en 2007 et 2008 ont permis de poser les orientations fondatrices du réseau et d'enclencher un mécanisme de développement. Il s'agit **d'affirmer une ambition culturelle au service de la démarche artistique des musiciens**, de **garantir un esprit collectif** ainsi qu'une disponibilité des membres aux partenariats et enfin de **défendre une diversité pour une démocratisation culturelle**. Au regard des premiers bilans, le projet 2009 s'inscrit dans la continuité des missions originelles de MAAD 93, dans une logique de pérennisation à moyen et à long terme.

Ci-dessous, la déclinaison détaillée des différentes lignes directrices prévues cette année : **diffusion et actions culturelles, formations - professionnalisation, mutualisation - observation.**

I DIFFUSION ET ACTIONS CULTURELLES

1) L'Equaliseur

La Préfecture de Seine-Saint-Denis, par l'intermédiaire du Préfet délégué à l'égalité des chances, a d'ores et déjà fait confiance au réseau. MAAD 93 a en effet remporté un appel à projet dont l'axe majeur est l'intégration par la Culture.

L'opération est renouvelée cette année avec pour axe majeur l'alternative culturelle et la découverte des musiques amplifiées afin de :

- ✓ Permettre aux publics des quartiers **d'entrer concrètement en contact avec les métiers artistiques et techniques présents sur les lieux** et d'en percevoir les ambitions culturelles, les rouages, le fonctionnement et les spécificités.
- ✓ Permettre une **découverte des lieux culturels majeurs franciliens** et une approche de leurs contenus culturels et scientifiques, mais **de façon ludique et interactive**.

2) Artistes en permanence : donner la parole pour mieux comprendre les pratiques

En participant à la réflexion collective sur le rôle du musicien et la place qu'il occupe (formalisation d'une démarche artistique, prises de position), dans le cadre de débats réguliers tout au long de l'année et d'un **blog** (<http://blog.maad93.org>), le MAAD 93 propose de mener une démarche de démocratisation culturelle afin de permettre la rencontre entre les élus, les responsables culturels locaux, les acteurs des musiques actuelles, les professionnels ou les amateurs. Des rencontres annuelles « Artistes en permanence » seront ainsi organisées.

3) MAAD'genda

Une ligne rédactionnelle collective, une présentation exhaustive des programmations des lieux adhérents sans parti pris, un outil pratique de transmission et de croisement des publics, telle est l'ambition de ce trimestriel gratuit, qui au regard des premières éditions remporte un succès sans précédent (écoulement de 9 000 exemplaires en 2008 et de 12 000 en 2009, retours du public). En 2009, le MAAD 93 propose d'élargir de ce trimestriel par des loupes sur des actions, des projets artistiques et des lieux.

II FORMATIONS ET PROFESSIONNALISATION

1) Formation continue des équipes

1.1 Tournée des équipes : pour une connaissance de son secteur professionnel au niveau départemental et régional

Les premières tournées des équipes de septembre, octobre, novembre 2007 et 2008 (<http://blog.maad93.org>) ont permis d'effectuer un travail jamais entamé de mise en relation des équipes des lieux, au delà des simples réunions des personnes dirigeantes. Les différents homologues (programmeurs, régisseurs, administrateurs, chargés de communication, techniciens...) ont enclenché de nouvelles perspectives d'échanges à travers cette action. Celle-ci sera de nouveau maintenue : le MAAD 93 organisera des rencontres inter-équipes au sein même des lieux adhérents, avec pour objectif principal un échange interprofessionnel, un partage de problématiques communes et des débats.

Au niveau régional, des professionnels de lieux sont amenés à représenter le MAAD 93 lors de réunions thématiques, notamment sur les questions des lieux de formation, la situation des lieux en régie directe, à l'initiative du RIF, du Conseil régional ou de l'ARIAM Ile-de-France.

Le MAAD 93 est donc présent à la fois au niveau Départemental et Régional, sur l'axe primordial de la mutualisation de moyen et du partage de compétences.

1.2 Régisseurs de studios

Le second axe du volet de formation initié par MAAD 93 porte sur un **programme spécifique destiné aux régisseurs** (ou animateurs, accompagnateurs) de studio. Il s'impose comme élément complémentaire à la tournée des équipes puisqu'il s'inscrit de manière concrète dans une logique de mutualisation de compétences. Aucune formation reconnue pour le métier de régisseur n'existe, or il n'est plus à prouver que ce corps de métier est indispensable au fonctionnement, à la création et à la diffusion des musiques actuelles et amplifiées.

Chaque formation initiée par MAAD 93 sera encadrée par les acteurs mêmes des lieux. On peut ainsi envisager une semaine consécutive de formation et trois jours isolés dans l'année pour approfondir les points abordés. Entre partage d'expérience et mutualisation des compétences, la formation des régisseurs de studios est un axe complémentaire à celui évoqué ci-dessus (1.1 tournées des équipes) pour un corps de métier ciblé.

2) Accompagnement des musiciens

2.1 Développer les résidences de création et d'implantation d'artistes professionnels

A l'instar des théâtres, le MAAD 93 portera de nouveau soutien aux résidences portées les structures adhérentes. Inutile de rappeler que pour développer cet aspect, il est primordial de reconsidérer à la hausse les moyens consacrés aux lieux culturels. En effet, les résidences sont une étape essentielle dans la phase créatrice d'un artiste, et donc dans la constitution de sa carrière. En découle l'importance d'accueillir les groupes dans de bonnes conditions, à la fois techniques et humaines. Le MAAD 93 souhaite développer une charte portant cette exigence et compte sur l'éclairage de celle-ci pour que les politiques publiques soient développées dans le sens de cette exigence.

Qui dit résidence sous entend accompagnement des artistes dans leurs démarches de création, et a fortiori dans le développement de leurs carrières et de leur implantation professionnelle. L'accompagnement comprend ainsi l'ensemble des étapes qui mènent à la professionnalisation comme la recherche de financement... Tout cela ne pourra être fait sans le savoir faire, ni sans la reconnaissance des équipes des lieux de diffusion et de leurs directeurs artistiques.

Dans cette perspective **des programmes d'actions culturelles mis en place et encadrés par les professionnels en direction des amateurs** seront relayés par le MAAD 93 :

- Rencontre-échange sur les carrières
- Découverte des dessous techniques (plateaux et balances)
- Show-cases de groupes amateurs encadrés par des professionnels

2.2 Encadrer des groupes en voie de professionnalisation

Toujours dans cette politique d'accompagnement, les membres du MAAD 93 **repèrent et accompagnent au quotidien des groupes de Seine-Saint-Denis**. Le réseau complète ainsi l'offre des dispositifs existants, comme le *Grand Zebrock* par exemple, et répond à une demande en perpétuelle explosion. Le MAAD 93 propose donc aux artistes / musiciens des **modules de formation spécifiques très ciblés** et ouverts à tous nommés **les MAAD'ster Classes**. Ces dernières, dont le financement est incertain¹, sont complémentaires d'actions qui émanent de structure telle que Chroma Zebrock, mais aussi de dispositifs régionaux relayés par le MAAD 93 en Seine-Saint-Denis (Itinérances 93)².

¹ Les modules de formation antérieurs étaient financés grâce à un soutien de la SACEM qui n'est pas reporté cette année. Leur maintien est indispensable puisque plébiscité par les groupes. En revanche une aide des pouvoirs publics sur cette ligne est primordiale.

² Le dispositif Itinérances facilite la diffusion des groupes au sein du département et au-delà. Ces groupes sont choisis en comité par les adhérents du MAAD 93. Lorsqu'une salle salarie un artiste inscrit dans le dispositif, elle perçoit une aide qui allège son coût de plateau. Les MAAD'ster classes restent accessibles aux groupes qui intègrent le dispositif Itinérances mais elles sont surtout ouvertes à l'ensemble des musiciens territoriaux.

Voici les MAAD'ster classes prévues pour cette année 2009 :

- stage sur l'auto promotion et les techniques de communication
- stage sur la création d'un blog ou d'un myspace
- stage sur l'optimisation de sa répétition (aspects techniques et organisationnels)
- stage sur l'optimisation de son concert (aspects techniques et organisationnels)
- stage sur le management d'artiste
- stage sur le réseau de diffusion : du tourneur à la scène

2.3 Soutenir les groupes amateurs

Le statut d'amateur est difficile à définir, la frontière entre amateur – envoi de professionnalisation – professionnel est mince est très souvent opaque. Nous distinguerons donc ces trois niveaux de manière empirique, à savoir :

- *Amateur* : première étape (fréquentation régulière de studios de répétitions, éventuelles représentations – souvent de manière informelle)
- *En voie de professionnalisation* : seconde étape (fréquentation régulière des studios de répétition, diffusion régulière au sein de lieux intermédiaires)
- *Professionnel* : le groupe a franchi l'ensemble des paliers, il est reconnu par les publics et les professionnels du secteur. Il est largement diffusé et vit de son activité à par entière.

Le projet global du MAAD 93 concerne les deux premiers niveaux : artistes en voie de professionnalisation (Cf. voir ci-dessus 2.1 & 2.2) et artistes amateurs. Le soutien aux groupes amateurs passe par différents outils et par multiples actions.

Il s'agit notamment de l'observation menée au niveau départemental en partenariat avec le RIF (et les autres réseaux Franciliens) sur les pratiques et les lieux qui leurs sont voués (Cf. ci-après III.1). Cela permet de proposer une cartographie des fonctions par lieu et donc d'orienter les musiciens vers les structures appropriées.

L'accompagnement des pratiques amateurs s'effectue également par la mise en place d'actions de formation articulées autour de la **rencontre entre des groupes amateurs et des artistes professionnels en résidence** dans les lieux du réseau MAAD 93.

Le MAAD 93 relaie les campagnes d'action de santé publique de l'association Agi-son qui œuvre pour la **sensibilisation aux risques auditifs** induits par l'écoute prolongée et à fort volume de musique. Tous les lieux du réseau sont donc dotés d'affiches de sensibilisation et de bouchons auditifs mis à la disposition du public des concerts et des musiciens des studios (amateurs ou en voie de professionnalisation).

Enfin les groupes amateurs trouvent leur place aux côtés d'artistes professionnels ou en voie de professionnalisation dans le cadre de l'Equaliseur (Cf. I / 1.).

3) Formation artistique et culturelle des jeunes en milieu scolaire

Historiquement, le territoire départemental de la Seine-Saint-Denis s'inscrit comme berceau de l'initiative artistique francilien. Riche tissu culturel, par une population hétérogène et des acteurs de terrain fortement implantés, MAAD 93 souhaite collaborer avec les collèges. Le terrain éducatif s'avère être approprié à la formation artistique et culturelle, il est l'endroit au sein duquel une population - parfois éloignée des lieux de musiques actuelles – a l'opportunité de rencontrer les professionnels du secteur, de partager leurs expériences avec des artistes, et ce dans une optique d'intégration sociale, d'apprentissage artistique et de fréquentation d'espace culturel.

Ainsi, MAAD 93 envisage un partenariat avec des collèges de Seine-Saint-Denis, en cohésion avec la politique menée par le Conseil Général. L'intégration de l'art et de la culture au collège est un axe primordial sur lequel MAAD 93 souhaite s'inscrire. MAAD 93 utilisera donc la richesse de son réseau, en termes de lieux et d'acteurs culturels : il s'agit d'utiliser les compétences ainsi que les moyens techniques et humains des salles adhérentes pour mettre en place un véritable projet d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire.

Le projet peut être envisagé à travers deux axes : le premier consiste en l'intervention au sein même des établissements scolaires autour de thématiques et de pratiques liées aux musiques actuelles qui restent à définir, tant avec les enseignants que les adhérents du MAAD 93. Le second axe s'inscrit quant à lui dans des actions hors les murs, c'est-à-dire des actions menées au sein même des lieux, et non plus dans le cadre strictement scolaire.

Afin d'enrichir cette complémentarité in réseau, le MAAD 93 envisage également une collaboration avec d'autres acteurs culturels qui œuvrent dans des champs artistiques différents tels que le théâtre ou les arts de rue. Ainsi, des projets pluridisciplinaires pourraient être mis en place pour une intervention de professionnels envers les collégiens.

III MUTUALISATION ET OBSERVATION

1) Un état des lieux permanent

Véritable livre ouvert sur les pratiques et réalités de travail des structures, l'état des lieux constitue un **outil de recherche, d'évaluation et d'information** sur les musiques actuelles en direction des acteurs, des institutions et des publics en Seine-Saint-Denis. Pour les adhérents du MAAD 93, il est important de faire apparaître, en plus d'informations chiffrées, la diversité des lieux du réseau et leurs spécificités. L'état des lieux doit mettre en lumière les actions culturelles locales, ainsi que leur rayonnement sur l'ensemble du territoire de la Seine-Saint-Denis.

Après une première étape présentée en novembre 2007, mettant en évidence différents aspects quantitatifs sur dix lieux en 2006 (territoires, ressources humaines, projets, moyens...), le réseau souhaite passer à la seconde étape du travail : la mise en place **d'un observatoire**

permanent, basé sur la convention passée entre le RIF et la Fédurok. Les données relayées pour un état des lieux régional en 2007, par le biais du travail effectué par Patricia Coler seront mises à jour cette année. Le MAAD 93 souhaite ainsi extraire les variables relatives aux lieux adhérents du réseau.

L'observatoire permanent se nourrit également de données collectées par le biais d'un questionnaire commun, élaboré en collaboration avec le RIF ainsi qu'avec les autres réseaux départementaux. Le MAAD 93 termine actuellement la conception de cet outil de travail, qui sera diffusé auprès des adhérents des réseaux franciliens dès le printemps 2009 en vue d'obtenir un premier bilan en juillet 2009.

2) Mutualisation des données et des outils de gestion

Une des thématiques ressortie des rencontres professionnelles fut la mutualisation des bases de données. Par ailleurs les adhérents ont convenu de l'utilité d'un outil de gestion tel que Quick studio ou Intrazik.

Le MAAD 93 propose de porter un projet de **mise à disposition d'un service de gestion commun** gérant ces deux fonctionnalités. Un tel outil permettrait non seulement de coordonner les bases de données mais aussi de donner la possibilité aux musiciens de trouver sur un seul site la superposition de toutes les possibilités de répétition sur les lieux du MAAD 93, pour une période donnée.

Le RIF participe au développement et à la mise en place d'un tel outil en lien avec la Fedurok, la FSJ³ et la FFEC, nommé GIMIC⁴ (<http://www.gimic.org>). En raison de l'ampleur de la tâche et de son coût, ce projet demande du temps avant sa mise en place définitive, prévue pour septembre 2009.

GIMIC permettra notamment aux lieux du réseau:

- d'utiliser un outil de gestion qui regroupe les fonctionnalités que proposent des applications comme Quick studio et Intrazik.
- D'actualiser en direct des données pour l'observatoire permanent.

³ FSJ : Fédération des Scènes de Jazz et de musiques improvisées

⁴ GIMIC : Groupement pour une Information Maîtrisée Interactive et Coopérative

En guise de conclusion : structuration du réseau MAAD 93

Nous tenons à souligner le développement des emplois culturels au sein de l'association : création d'un poste de chargé de communication à temps partiel et augmentation du temps de travail du coordinateur.

L'équipe est en mutation : l'ancien coordinateur, n'a pas souhaité reconduire son contrat (Contrat d'Avenir). Il laisse donc son poste à une nouvelle coordinatrice qui jouie d'un contrat à temps plein (CAE de six mois, puis emploi tremplin). Un second poste est en cours de création, celui de chargé de communication à temps partiel. En raison de difficultés budgétaires, ces deux postes ne sont pour le moment pas pérennisés sur toute l'année 2009.

L'activité de MAAD 93 nécessite donc la création d'emplois. Cela a néanmoins une réelle conséquence sur les charges 2009. **Nous insistons sur le véritable besoin de soutien des partenaires publics locaux et nationaux, notamment du Conseil Général de Seine-Saint-Denis,** pour développer nos actions et pérenniser nos emplois, et ce non pas dans une perspective à court et moyen terme mais belle et bien à long terme.